



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL
MUNICIPAL DE GARNERANS N°03
Séance du 03 Mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le **03 mars à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle Yves Picard à Garnerans, sous la présidence de Madame Marianne MORSLI, 1^{ère} Adjointe.

Présents :

Elise AUCLAIR-BURDEAU, Pierre BAILLY-BECHET, Aurélien BERRY, Stéphane CANTE, Sophie GUINET, Karine MOMMESSIN, Evelyne MONFRAY, Marianne MORSLI, Karine POTHIER, Franck RAMPON, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX.

Absents excusés :

Gaëlle LABALME
Dominique VIOT donne pouvoir à Marianne MORSLI

Nombre de conseillers en exercice : **14**
Date de la convocation : 27 février 2023

Présents et représentés : **13**
Date d'affichage : 27 février 2023

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Gilles VATOUX a été nommé secrétaire de séance.

N° 03 : Autorisation de signer une convention de prestations de services entre les communes de Garnerans et Illiat

Mme MORSLI indique que ce projet de convention de prestation de services en annexe a pour objectif de définir les conditions sous lesquelles des prestations de services peuvent être réalisées entre les communes de Garnerans et Illiat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

➤ **AUTORISE, Monsieur le Maire à signer la convention de prestations de services entre les communes de Garnerans et Illiat et tout document afférant à cette convention et notamment les bons d'intervention.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

La 1^{ère} Adjointe,
Marianne MORSLI



Mise en ligne le 07.03.2023